

Pour diffusion immédiate

Conception d'un lieu de diffusion culturelle
L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN DÉVOILE LES NOMS DES FIRMES FINALISTES

VERDUN, le 17 novembre 2011 — Dans le cadre du concours d'architecture organisé par la Ville de Montréal - arrondissement de Verdun pour la conception d'un centre de diffusion culturelle sur son territoire, le maire de l'arrondissement et responsable de la sécurité publique au comité exécutif, M. Claude Trudel, est fier de dévoiler le nom des firmes qui se sont qualifiées au terme de cette première étape.

« Cette étape constitue un jalon important dans notre démarche de doter l'arrondissement de Verdun d'un lieu de diffusion de la culture et des arts de la scène qui sera situé sur un site exceptionnel, soit les berges de Verdun », a souligné M. Trudel. « Nous anticipons avec enthousiasme le dévoilement de l'empreinte créative que chacune de ces firmes nous proposera », a-t-il ajouté.

Les quatre firmes finalistes sont :

- ☛ Les Architectes FABG
- ☛ Saucier + Perrotte, Architectes
- ☛ Dan S. Hanganu, Architectes
- ☛ Manon Asselin, Architectes et Jodoin Lamarre Pratte, Architectes en consortium

Chacune de ses firmes s'est vu octroyer un montant de 56 962,50 \$ pour la réalisation de la deuxième étape, soit la préparation d'un concept visant la création d'un lieu de diffusion culturelle et le réaménagement des locaux de l'École de cirque de Verdun dans l'édifice Guy-Gagnon, situé sur le boulevard LaSalle.

L'annonce du concours dans les médias s'est faite les 21 et 24 octobre dernier. Les documents relatifs au concours ont été mis en disponibilité à compter du 24 octobre et ce, jusqu'à la fin de la période d'inscription soit le 8 novembre 2011 sur le système électronique d'appel d'offres, SEAO. Onze (11) firmes se sont inscrites auprès de la conseillère professionnelle. La date limite pour le dépôt des candidatures avait été fixée au 11 novembre 2011. Dix firmes ont déposé des dossiers.

Les 14 et 15 novembre 2011, les membres du jury ont analysé les dossiers reçus lors de la première étape, *Appel de candidatures*. À la suite de cette analyse, le jury a recommandé quatre (4) finalistes en vue de la deuxième étape du concours.

Pour cette première étape, le jury était composé des personnes suivantes :

- ☛ Mme Louise Cayer, directrice, Culture, Sports, Loisirs et développement social, arrondissement d'Outremont
- ☛ Mme Diane Vallée, directrice, Culture, Sport, Loisir et Développement social, arrondissement de Verdun
- ☛ M. Jean Cardin, chef de division, Services techniques, arrondissement de Verdun (*membre suppléant*)
- ☛ M. Frédéric Dubé, architecte et professeur invité, Université de Montréal
- ☛ M. Antonin Labossière, architecte (*membre suppléant*)
- ☛ M. Pierre Morel, architecte
- ☛ M. Jean Pelland, architecte

Lors de la deuxième étape, le jury prendra connaissance des *Prestations* ainsi que du rapport de conformité et du rapport de la commission technique. Il procédera par la suite à l'audition (entrevue) de chaque *Finaliste* puis, après délibération, recommandera la *Prestation du Lauréat* à la Ville. Cette deuxième étape débutera le 18 novembre 2011 pour se terminer au début de l'année 2012.

Rappelons que l'arrondissement de Verdun ne dispose d'aucune salle de spectacles professionnelle mais compte six lieux utilisés pour les représentations professionnelles des arts de la scène auxquelles les citoyens répondent en grand nombre.

- 30 -

Source : Arrondissement de Verdun

Pour renseignements :
Francine Morin
Responsable du protocole et des relations publiques
Arrondissement de Verdun
514 765-7282
francine.morin@verdun.ca
francinemorin@ville.montreal.qc.ca